Comment ça marche, la vie associative

À l'Association Rennaise des Centres Sociaux ?

TOME 3
20 ans de pouvoir aux habitants

Association Rennaise Centres Sociaux
Les habitants·es en action

Ce livret constitue le troisième tome de la vie associative à l'Association Rennaise des Centres Sociaux. Il retrace l'histoire de l'association depuis sa création.

Il a été élaboré sur la base d'échanges avec plusieurs actrices et acteurs ayant vécu les débuts de l'association, que nous remercions chaleureusement : Maria Vadillo, Christophe Demilly, Philippe Caffin, Daniel Erhel, Frédéric Le Rohellec, Olaf Malgras, Gabriel Séné et Jean-Luc Masson. Le contenu a été coordonné et validé par les Co-Présidents Christelle Hervé, Annie Brelier et René Bondiguel et la Directrice Générale Amélie Trappler.

Il s'appuie également sur l'abédédaire réalisé en 2013, pour les dix ans de l'association, qu'il vient compléter. Nous remercions à nouveau l'ensemble des contributeurs et contributrices.

Il est édité en juin 2023, à l'occasion des 20 ans.

Question de genre !
Comme dans nos statuts et notre règlement intérieur, « habitants » doit s'entendre comme « habitantes et / ou habitants », « adhérents » doit s'entendre comme « adhérentes et / ou adhérents », avec les accords des adjectifs correspondants, « administrateurs », doit s'entendre « administratrices et / ou administrateurs », « Co-Président » doit s'entendre comme « Co-Présidente et / ou Co-Président », etc.

GLOSSAIRE
APRAS : Association pour la promotion et l'animation sociale.
ARCS : Association Rennaise des Centres Sociaux.
CAF : Caisse d'allocations familiales.
TRIP (page12) : Temps de réflexion individuelle préalable.
DAS : Domaine d'activité stratégique.
ESC : Espace social commun.
Gedes : Groupement d'employeurs de l'économie sociale et solidaire.

RENNES, 1999, QUELQUES ANNÉES AVANT LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION RENNAISE DES CENTRES SOCIAUX

Au coeur des quartiers de Rennes, neuf Centres Sociaux accueillent les habitants. L'objectif : améliorer leurs conditions de vie en développant des activités et des services nécessaires à la vie quotidienne. Une vieille histoire, puisque le premier Centre a ouvert en 1949 ! Depuis 1960, ils sont gérés par la Caisse d'allocations familiales (CAF), et les habitants ne participent pas aux réunions de décisions.

MAIS PENDANT CE TEMPS-LÀ...

Il serait temps de nous recentrer sur notre coeur de métier : les prestations familiales.

C'est entendu. Nous poursuivons donc la mise en place des 35 heures. Et nous actons le retrait des CAF de la gestion directe des Centres Sociaux. Messieurs les Directeurs, vous en référerez localement.

Cela implique des changements à Rennes...

CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

À RENNES...

VILLE RENNES

CAF

APRAS

L'élue de la Ville de Rennes et le Directeur de la CAF préparent la prochaine commission des Centres Sociaux, accompagnés par l'Association pour la promotion de l'action et l'animation sociale (Apras).

Comment va-t-on faire cela ?

Il faudrait une étude pour voir comment s'organiser.

Le cabinet « Passion » est sélectionné pour une enquête de 3 mois. L'idée d'une gestion associative se dessine, mais cela ne va pas sans poser de questions. Salariés et habitants s'interrogent.

Nous habitons le quartier, notre Centre va fermer ?

Il faut monter une association !

Nous, salariés, on ne veut pas perdre le statut CAF !

Est-ce que la CAF se désengage financièrement ?

Ça peut être l'occasion pour nous, les habitants, de participer davantage ?

FIN 2002

Le cabinet a rendu son rapport : nous avons trop de Centres et pas assez de moyens.

Pour la CAF, il ne s'agit pas de se désengager mais de changer le mode de gestion. Il faut aussi renforcer les équipes des Centres Sociaux.

Nous pensons qu'il faudrait une seule association de gestion, et que les habitants y prennent part, car ce sont les premiers concernés.

L'idée d'une seule association fait son chemin. L'Apras et la Fédération des Centres Sociaux sont mandatées pour accompagner la réflexion.

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

PASSION

APRAS

CAF

VILLE RENNES

MAI 2002 À MARS 2003

Les équipes salariées et les habitants sont associés à la réflexion sur la prochaine structure.

Comment ça va se passer si les habitants deviennent nos employeurs ?

Y aura-t-il une ou plusieurs associations ?

Réunion avec les salariés

Nous devrons regrouper des sites et des équipes pour conserver 6 Centres Sociaux dans les quartiers prioritaires. Nous sommes d'accord pour créer une association unique afin d'avoir un seul interlocuteur.

On pourrait l'appeler l'asso6 ?

L'idée est aussi d'être plus crédibles devant les financeurs... L'asso6, c'est un peu difficile à assumer non ?

Fin 2003, la décision est prise : ce sera l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS). Bénévoles et salariés se forment ensemble. Les salariés garderont leur statut CAF, les nouvelles embauches seront sous statut associatif.

18 JUIN 2003

À 18 heures, à Carrefour 18, l'assemblée générale constituante de l'Association Rennaise des Centres Sociaux a lieu. Les habitants y sont fortement représentés. La présidence est à ce moment-là issue du collège des personnes dites « qualifiées », nommées pour des compétences spécifiques.

2004, LES PREMIÈRES ANNÉES DE FONCTIONNEMENT

Les membres du bureau n'ont pas changé pendant les 6 premières années...

Bienvenue à cettre première réunion du Conseil d'Administration.

Bonjour, je viens d'un Centre Social mais son nom n'est pas le plus important, ici je représente l'intérêt général.

... une manière d'assurer la stabilité.

Nous, on ne veut pas du pouvoir pour dominer, mais pour construire des Centres Sociaux qui nous conviennent !

Comment on organise le recrutement ? On prend une grille ?

Je propose qu'on fasse plutôt nos propres outils.

Tous les salariés sont embauchés par l'ARCS et non Centre par Centre.

Le premier salarié sera à la Direction Générale.

Il faut mettre en place une équipe du siège pour créer un fonctionnement à 6 Centres.

Oui, cela permettra d'avoir des règles de gestion communes.

Est ce qu'on met les mêmes tarifs pour tout le monde ?

Je ne sais pas, on a un public très fragilisé.

Les habitants se forment à leur rôle et l'association s'organise.

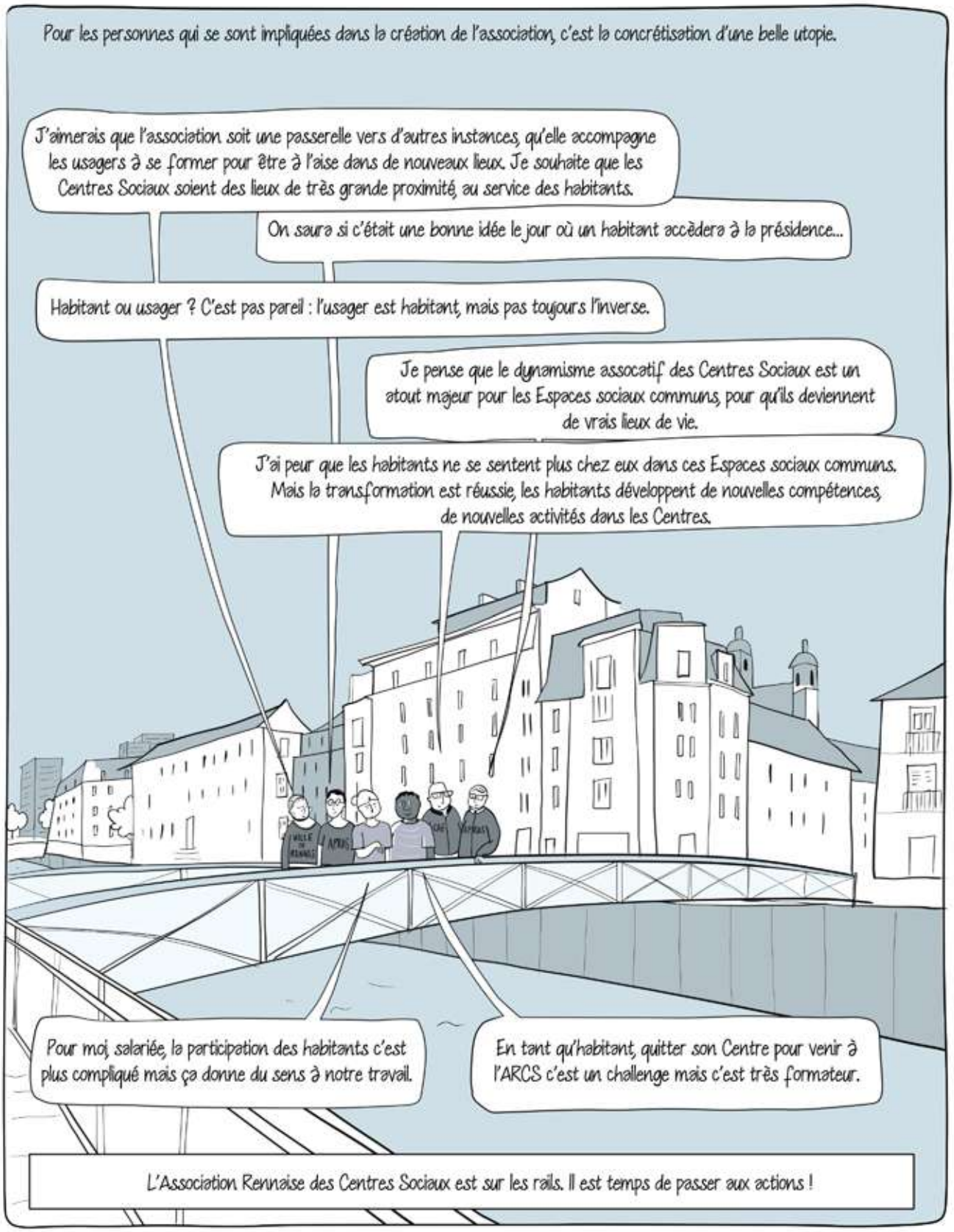
Pour les personnes qui se sont impliquées dans la création de l'association, c'est la concrétisation d'une belle utopie.
J'aimerais que l'association soit une passerelle vers d'autres instances, qu'elle accompagne les usagers à se former pour être à l'aise dans de nouveaux lieux. Je souhaite que les Centres Sociaux soient des lieux de très grande proximité, au service des habitants.
On saura si c'était une bonne idée le jour où un habitant accèdera à la présidence...
Habitant ou usager ? C'est pas pareil : l'usager est habitant, mais pas toujours l'inverse.
Je pense que le dynamisme associatif des Centres Sociaux est un atout majeur pour les Espaces sociaux communs, pour qu'ils deviennent de vrais lieux de vie.
J'ai peur que les habitants ne se sentent plus chez eux dans ces Espaces sociaux communs. Mais la transformation est réussie, les habitants développent de nouvelles compétences, de nouvelles activités dans les Centres.
Pour moi, salariée, la participation des habitants c'est plus compliqué mais ça donne du sens à notre travail.
En tant qu'habitant, quitter son Centre pour venir à l'ARCS c'est un challenge mais c'est très formateur.
L'Association Rennaise des Centres Sociaux est sur les rails. Il est temps de passer aux actions !

Dès 2004, l'ARCS crée le fonds d'initiatives qui finance des projets d'habitants.
Avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire, elle initie le groupement d'employeurs « Gedes » puis le groupement d'achats « Avie » qui deviendra « Ekosynergies ».
ENTRETIEN
PAPETERIE
Elle crée la gazette d'informations interne, « Planète 6 », puis « Le Goéland », qui deviendra « e-Goéland », puis « La Gazette ».
2010
Aujourd'hui il y a dix fois plus de personnes qu'avant à s'impliquer dans l'écriture du projet du Centre Social.
On développe des actions communes à tous les Centres comme le Théâtre des émotions...
Et Talents Z'Anonymes, j'y ai exposé, c'était chouette !
On essaie de s'organiser de manière collégiale.
Et on poursuit l'intégration dans les nouveaux Espaces Sociaux Communs.
La Ville nous confie une démarche d'animation de la vie sociale dans le centre-ville de Rennes, signe de la reconnaissance de notre savoir-faire avec les habitants.
Les habitants ont les clés de l'association et s'en saisissent.

2011, LA CONSTRUCTION DU PROJET COMMUN

2013, L'ÉCRITURE DU PROJET ASSOCIATIF

Aujourd'hui, on commence à réfléchir au projet associatif.

Qu'est-ce que c'est, un projet associatif ? À quoi ça ressemble ?

En fait, c'est notre projet politique, ce qu'on veut faire. Nous allons l'écrire sous forme de prises de position.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

INSERTION SOCIALE

MÉDIATION CULTURELLE

PARTICIPATION DES HABITANTS, CITOYENNETÉ

CO-ÉDUCATION

INTÉGRATION, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En 2013, l'Association travaille six prises de position, enrichies par de nouvelles au fil des années. Elles viennent en réponse à des questions de société partagées par les six Centres Sociaux.

La prise de position sur la laïcité a marqué les esprits. Après deux ans de consultation des collectifs d'animation sur des questions concrètes, une grande journée de débat est organisée.

Bienvenue à toutes et à tous ! L'association « Enquête » animera les réflexions.

Des représentants du culte, des laïcs, la Ville de Rennes, la CAF participeront au débat en apportant leurs éclairages.

LAÏCITÉ = INTERDICTION

LAÏCITÉ = LIBERTÉ

LAÏCITÉ = NEUTRALITÉ

Place au débat mouvant ! Que veut dire pour vous « laïcité » : interdiction, liberté ou neutralité ? Vous pouvez vous déplacer dans la salle si les arguments des autres personnes vous ont convaincu.

Voile, croix... Chaque personne est libre de ses choix... et respecte ceux des autres.

LAÏCITÉ = LIBERTÉ

2013, L'EXPÉRIMENTATION DE LA CO-PRÉSIDENCE

Il faudrait un habitant plutôt qu'une personne qualifiée à la Présidence, ce serait plus cohérent !

150 salariés, 6 millions de budget... C'est une grosse responsabilité, même avec le soutien de la Direction Générale !

Il faudrait être plusieurs pour partager les responsabilités.

Mais pas uniquement des habitants. Toi, en tant que personne qualifiée, tu es plus à l'aise dans les relations avec les pouvoirs publics.

Je veux bien y aller, mais pas seul. Ce n'est pas mon monde !

Et une coprésidence à trois ?

Essayons ! Il faudra peut-être du temps pour que vous soyiez reconnus dans votre rôle politique.

Ça vous va si je prends les ressources humaines ?

Parfait, je m'occupe de la vie associative.

Et moi des partenariats. Et on donne des délégations à la Direction Générale.

En 2015, après un bilan positif, la coprésidence à trois personnes est inscrite dans les statuts.

COPRÉSIDENCE

Nous sommes deux personnes issues du collège des personnes physiques. Autrement dit deux habitantes.

Les habitants ont bien la majorité ! Moi je suis une personne qualifiée et je suis là pour vous épauler.

DE 2016 À 2018

L'association met en place une stratégie sur sa manière de faire.

Rendre la gestion plus habile et plus rusée : le renard.

Rendre notre utilité sociale plus visible et lisible : le paon.

Rendre le fonctionnement plus coopératif et démocratique : les abeilles.

L'ARCS défriche de nouveaux champs, avec de nouvelles sources de financement : la mutuelle solidaire, l'informaticienne publique... et d'autres.

Salariés, bénévoles et administrateurs se forment à des méthodes d'animation participatives pour rester acteurs de la transformation de la société.

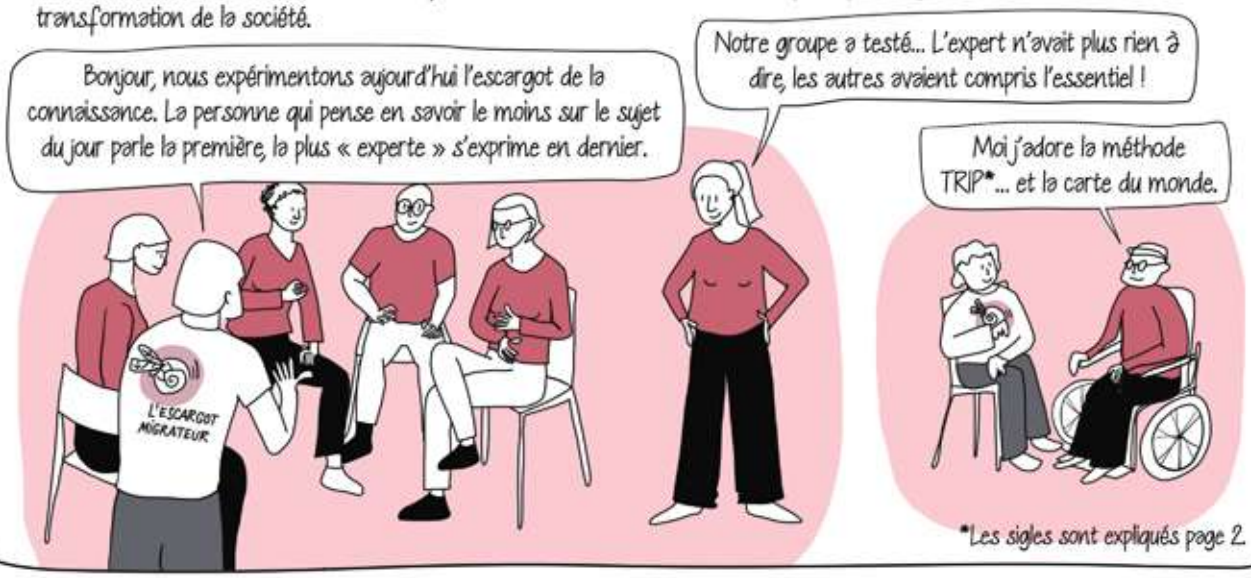

*Les sigles sont expliqués page 2.

2018, LA BAISSE DE FINANCEMENT DE LA CAF
[...] Décisions nationales... contexte... [mots compliqués], la CAF diminuera le budget de l'ARCS de 500 000 euros, étalés sur cinq ans.
Je ne comprends pas votre jargon mais ce que je comprends, c'est que vous nous abandonnez, Monsieur la CAF.
ARCS
CAF
ARCS
ARCS
En 2018 également, la Chambre Régionale des Comptes vient contrôler à 360 degrés les exercices 2013 à 2018 : finances, gestion des ressources humaines, vie associative, système d'information...
Le Bureau se réunit pour gérer la crise et co-construire un nouveau cap avec le Comité de Direction.
Avec les évolutions de salaire, c'est presque un million et demi d'euros de baisse de subvention !
Il faut se faire accompagner !
On va réfléchir à nos activités prioritaires, il faudra faire des choix.
Faisons un diagnostic de nos forces et faiblesses, des opportunités et des menaces.
2019, LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CAP STRATÉGIQUE
Réfléchissons à nos activités et à ce qu'elles vont devenir : ce sont nos domaines d'activités stratégiques, les DAS.
Il nous faut sortir par le haut !
NOS DAS
FORCES ET FAIBLESSES
NOTRE SOCLE
LES + VISIBLES
À CONFIER À D'AUTRES
À FAIRE GRANDIR
OPPORTUNITÉS ET MENACES
Il y a les DAS « stars », les dolmens, les bébés... et les passeurs, car on ne peut pas tout faire.

2020, LE COVID PASSE PAR LÀ !

Avec le confinement, nous allons devoir organiser les réunions par téléphone...

Il y a besoin d'accueil d'urgence pour les enfants.

Et d'aide à la parentalité !

Regarde, le Centre Social propose des activités sur Internet !

Bienvenue à l'accueil d'urgence petite enfance !

Bonjour ! Voilà ton colis pédagogique et ton colis alimentaire. Comment ça se passe pour toi ?

Allô ? C'est l'atelier couture bénévole. Les masques seront distribués dès demain aux habitants.

Documentaire vidéo « Un printemps confiné à Rennes »

2021, LES PREMIÈRES ACTIONS DU PROJET STRATÉGIQUE

L'accueil des jeunes enfants c'est prioritaire. Ce sera notre star, et nous transformerons les haltes garderies en multi-accueils, sans pour autant supprimer l'accueil ponctuel qui est notre spécificité.

80% de notre public vit sous le seuil de pauvreté, nous serons éligibles au bonus mixité sociale, cela nous aidera à financer l'accueil des jeunes enfants.

- EXTENSION DES HORAIRES
- UNE JOURNÉE AVEC REPAS PAR SEMAINE
- CONTRAT POSSIBLE

Et ce coup de pouce de la Ville de Rennes sur trois ans nous aide à voir venir.

bonne journée

L'association réussit sa sortie de crise par le haut.

2022, LE RENFORCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

En réponse notamment aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, l'association poursuit sa réflexion sur la répartition des pouvoirs, qui conduit à une modification des statuts.

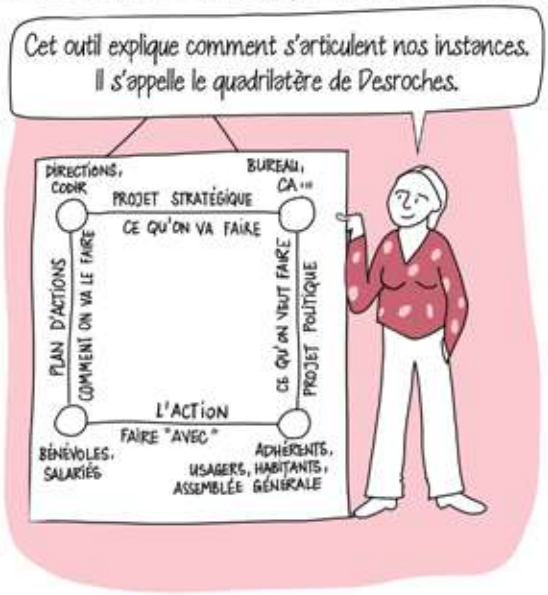

EN 2023, L'ASSOCIATION RENNAISE DES CENTRES SOCIAUX FÊTE SES 20 ANS ET MET EN LUMIÈRE HUIT CHANTIERS PRIORITAIRES. C'EST AUSSI L'ACCUEIL D'UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE. UN NOUVEAU CYCLE S'OUVRE...

Nos Coordonnées

Centre Social de Maurepas
11C place du Gros Chêne - Tél. : 02.99.27.48.27
cs.maurepas@assoarcs.com

Centre Social Ker Yann - Villejean
42 Cours Kennedy - Tél. : 02.23.46.85.70
cs.villejean@assoarcs.com

Centre Social de Cleunay
49 rue Jules Lallemand - Tél.: 02.99.67.32.14
cs.cleunay@assoarcs.com

Siège social
216 rue de Châtillon - BP 20313
35203 Rennes Cedex 2
Tél. : 02.99.51.44.39
arcs@assoarcs.com

Centre Social Carrefour 18
7 rue d'Espagne - Tél. : 02.99.51.32.25
c18@assoarcs.com

Centre Social Ty-Blosne
7 Boulevard de Yougoslavie - Tél. : 02.99.50.90.47
cs.ty-blosne@assoarcs.com

Centre Social des Champs-Manceaux
15 rue Louis et René Moine - Tél. : 02.99.50.86.70
cs.champsmanceaux@assoarcs.com

Suivez-nous sur Facebook
AssociationRennaiseDesCentresSociaux

https://centres-sociaux-rennais.org/

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX
Les habitants·es en action

Illustrations, conception graphique et réalisation : Vanessa Drouot I IPOKO I ipoko.fr I vanessa.drouot@ipoko.fr I Mai 2023